BOISSET INFOS

Bulletin Municipal de Boisset-les-Prévanches

N° 14 - Septembre 2013



Traversée d'agglomération modifiée à Boisset
en arrivant de Pacy-sur-Eure

Photo J.-L. CAILLIÉ



Le Mot du Maire

Buisprévanchaises, Buisprévanchais,

14ème bulletin !

477, c'est le nombre de Buisprévanchaises et Buisprévanchais trouvé par l'INSEE suite au dernier recensement, contre 442 : notre village grandit et grandit bien.
Il faut et l'on se doit, avec le Conseil Municipal, de faire en sorte que tout suive afin qu'il fasse toujours bon vivre à Boisset, en fonction du budget bien sûr : voirie, environnement, propreté, embellissement, constructions, animations, calme, sécurité, mais tout cela, c'est aussi l'affaire de tous.
Actuellement, la vie fait que beaucoup de personnes manquent de civisme, c'est chacun pour soi. Heureusement, d'autres ont compris que, dans un village, dénonciation, lettre anonyme d'injures, agressivité, chahut, vandalisme, ne font pas partie de leur quotidien, pour que la vie soit agréable dans leur village, l'union, le bénévolat, l'entraide sont des maîtres mots. Et nous espérons davantage de participation aux animations pour que notre village soit vivant.
Cela est l'affaire de TOUS.
Je remercie mes deux adjoints, Mme Smets et Jean-Luc Caillié pour l'élaboration de ce bulletin et les annonceurs qui nous permettent de l'éditer grâce à leur participation.

PS : Pour les Buisprévanchais de 65 ans et plus, retenez le dimanche 24 novembre 2013, à 12 h 30, repas des anciens aux Trois étangs à Fontaine sous Jouy. Une invitation vous sera envoyée ultérieurement. (Covoiturage assuré)

Le Maire : Nicole DELATRE

IMPORTANT : pour tous travaux : constructions - transformation - aménagement - abris de jardin garage - clôtures - portails - plantations - venez consulter le PLU (Plan Local d'Urbanisme) **à la mairie aux heures d'ouverture :** le lundi et le mardi de 16 h à 18 h 30 - le vendredi de 10 h à 12 h - Tél. 02 32 36 83 97

Feux

L'arrêté préfectoral du 14 décembre 2010

règlemente désormais les feux de plein air et fixe des dispositions propres à prévenir les incendies dans le département de l'Eure

Il est interdit :

- De faire un feu à moins de 50 mètres des infrastructures telles que routes, autoroutes, voies ferrées, lignes électriques, téléphoniques, stockage de produits ou de gaz inflammables, cultures et récoltes et tout bâtiment,
- Du 15 mars au 15 octobre à toute personne de fumer à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, plantations et reboisements y compris pour les piétons circulant sur les voies publiques traversant ces terrains,
- De porter ou d'allumer du feu dans et jusqu'à une distance de 200 mètres des forêts, bois, plantations et reboisements du 15 mars au 15 octobre pour les propriétaires des terrains concernés et toute l'année pour les autres personnes.

Un formulaire est à adresser à la Mairie du lieu de réalisation d'un feu ; en ce qui concerne :

- Les feux de résidus de récolte, formulaire à déposer 48 heures minimum avant leur début.
- Les feux de camp et festif, formulaire à déposer 10 jours minimum avant leur début.

Vous pouvez consulter l'arrêté à la Mairie où les formulaires de déclaration d'un feu, ainsi que des brochures sont à votre disposition ; n'hésitez pas à venir nous voir.

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi et mardi de 16 h à 18 h 30
Vendredi de 10 h à 12 h
Tél. : 02 32 36 83 97 - Fax. : 02 32 26 06 32
email : boisset.prevanches@wanadoo.fr

Nuisances sonores

Arrêté préfectoral
Relatif à la lutte contre le bruit de voisinage

Le Préfet de l'Eure a pris un arrêté DDASS/SSE/2009 n° 6 du 16 janvier 2009 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage.
Il réglemente certaines activités bruyantes en vue d'assurer le respect de la tranquillité publique.
Cet arrêté est consultable en mairie, à la préfecture de l'Eure et dans les sous-préfectures des Andelys et de Bernay.
Il est également consultable sur le site internet de la préfecture de l'Eure, rubrique environnement (www.eure.pref.gouv.fr).

Pour rappel :

Pour les activités nécessitant du matériel bruyant (tondeuses, bétonnières, motoculteurs, ponceuses, scies à bois...), respectez le repos du week-end ! Ces activités sont autorisées :
Les samedis de 9 h à 12 h et 14 h 00 à 19 h, interdites les dimanches et jours fériés. Les autres jours aux heures ouvrables.
Jeunes, respectez la tranquillité des habitants et utilisez vos petites motos à bon escient sans les faire «pétarader» dans le village jusque tard le soir. (Arrêté municipal du 7/9/2007)

CHIENS : Ne laissez pas vos animaux : - **errer dans les rues (sous peine d'amende) un chien peut devenir dangereux surtout pour les enfants** - aboyer le jour quand vous êtes absents, ainsi que la nuit.
Pensez aux voisins. Il existe des colliers anti-aboiement sans risque pour vos animaux.

TRAVAUX

Comme chaque année, voici le point des travaux réalisés et à venir. La liste n'en est pas exhaustive et les petits travaux d'entretien ne sont pas mentionnés.

Lampadaires, 2ème tranche rue de Rosney	fin 2013
Point lumineux au salon de coiffure	effectué
Point lumineux rue du Pibet	effectué
Radar pédagogique	effectué
Plantations devant la mairie	effectuées
Elagage du saule autour de la mare	effectué
Sondages déco église travaux du sol	prévu pour 2014 selon budget
Nettoyage tags du lavoir	effectué
Miroir mare des osiers	octobre 2013
Panneaux 30 rue du Pibet	octobre 2013
Clôture mitoyenne sur la friche	effectuée
Création d'un ossuaire	effectué
Travaux et plantations rue de Pacy	effectué
Animations (chasse aux œufs, journée pêche)	effectué

Pour votre information, le total du budget 2013 est de 468 625 € qui s'établit comme suit :
Fonctionnement : 311 471 €
Investissement : 157 154 €

PÉPINIÈRE
DANIEL MARTIN

Entreprise
de Parcs et Jardins

R.N. 13 - 27120 CAILLOUET
Tél. 02 32 36 92 02
Fax : 02 32 36 38 95
Mail : pepi.martin@free.fr

TOUT FAIRE
MATERIAUX

LEBRETON

TOUS MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION

Bois de charpente - Menuiserie - Gros-œuvre
Couverture - Clôture - Isolation

PARTICULIERS
ET PROFESSIONNELS

Livraisons toutes quantités à domicile
du lundi au samedi midi

Route de Paris
27120 PACY-SUR-EURE
Tél. 02 32 36 04 33 - Fax 02 32 26 36 28
toutfairelebreton@wanadoo.fr

La ruche des "ACTEURS" et ARTISTES de BOISSET

Saviez-vous que notre commune avait autant de talents ?

Geneviève CAROF : tennis.

J'ai commencé le tennis dès 7 ans, à Andernos-les-Bains, sur le Bassin d'Arcachon, chez mes grands-parents sur de la grave. (Terre sablonneuse régionale, qu'il fallait arroser et rouler tous les jours) Au lycée, je jouais à l'EAC en famille avant une séance de piscine, le dimanche. En 1968, mes parents construisent un terrain en quick à Guichainville, bon moyen de nous retenir à la maison, même si nous invitions les copains et les copines. En 1978 j'ai fait partie, avec une de mes sœurs, d'une équipe rurale qui a gagné le championnat de l'Eure. Depuis les années 2000, j'entraîne les enfants de l'école de Boisset le mercredi après-midi, (entre 6 et 16 par an).

Mme LABADIE-BESNART : costumière.

Olivier GOULET : peintre et sculpteur.

C'est un artiste transmédia et performeur. Au croisement de l'activisme et du design humain, il imagine les mutations possibles de notre espèce. Il développe notamment Skin Bag en une série d'organes externes en peau synthétique, et comme métaphore de la fusion entre les mondes organiques et digitaux

Venez le visiter : entre art brut, sanctuaire de méditation et cabinet de curiosités, vous découvrirez une architecture en mutation organique, et les dépendances devenues des créatures drôles et étranges. Le jardin concentre les points de vue, dans chaque espace un banc attend ceux qui veulent prolonger leur séjour dans ce petit domaine. A l'intérieur, une ornementation et un design tout à fait singuliers. Bref, c'est l'ensemble de la maison qui devient une œuvre d'art.



MixbOdies, 2013
dessin 80 x 120 cm

Jean-Claude LHERAUX :
jardinier paysagiste.

Orphelin à 5 ans, placé à 15 ans chez un paysagiste à Ivry- la-Bataille où il reste 25 ans pour apprendre son métier et où s'est révélée sa passion de la nature. Une opportunité lui fait avoir une place de jardinier dans un château de la région parisienne, il y devient paysagiste puis il dirige le château en l'absence de ses propriétaires, une équipe de huit personnes, et il y est depuis 32 ans.







Mme MEISSONIER : céramiste

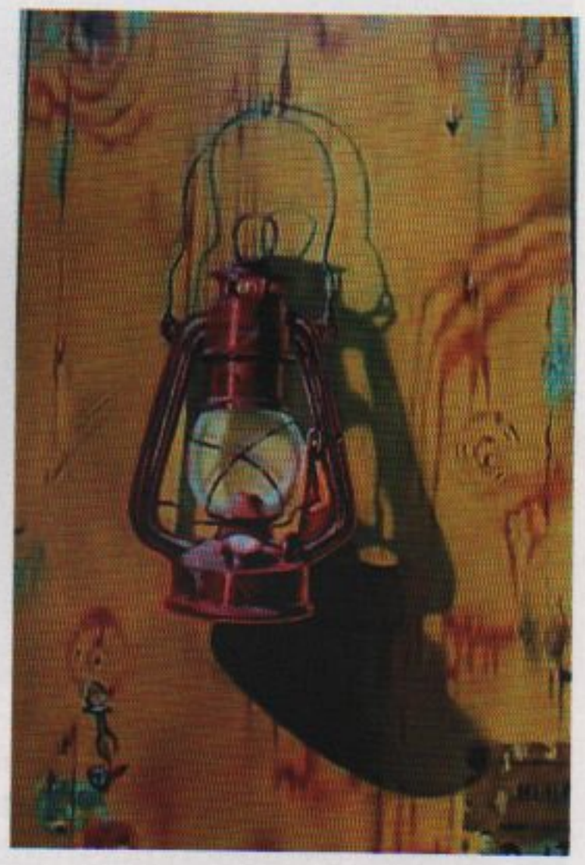
Potricienne ! S'est exclamé, fier de lui, un jeune garçon à qui on demandait de nommer mon métier. C'était spontané et imagé. On y voit la poésie du pot et le sérieux du "cienne". bref ! De la terre je crée des objets contents et contenants, dansants et changeants, tantôt vases/sculpture ou simples objets à rêver. Toujours modelés, souvent engobés et caressés du galet, parfois patinés, et depuis peu habillés des jolis dessins que donne le raku nu ! Ma quête : la ligne, la forme, les matières. Ma devise : l'élégance comme évidence.

M. MARCHAND : comédien

Après le Conservatoire National Supérieur d'Art dramatique de Paris, j'ai beaucoup joué pour le théâtre, ma passion, les grands textes dramatiques classiques et contemporains. Parallèlement je tourne ponctuellement pour le cinéma et la télévision et enregistre régulièrement pour France-Culture. Je m'implique aussi dans les formes musicales. J'ai, par exemple, été récitant dans plusieurs pièces musicales contemporaines et notamment la compagnie Inouie (Thierry Balasse) avec laquelle je répète actuellement le projet "Jaurès, le monde sensible" qui verra le jour en 2014, autour des textes philosophiques et politiques de Jean Jaurès.

Danièle PAULET : peintre.

Je suis autodidacte, j'ai enseigné près de 20 ans dans une association « La Cimaise » que nous avions fondée, mon époux et moi-même. Un jour nous avons décidé de prendre du recul et, avec des amies, nous avons ouvert un atelier à notre domicile. J'ai de la place et cela me permet de ne pas me couper du monde. Je resterais volontiers seule dans mon atelier toute la journée et parfois même la nuit.
Je peins de préférence à l'huile en trompe-l'œil et actuellement j'expérimente la nature morte, personnages, fleurs etc...sur papier journal marouflé sur toile.



Exposition du 11 au 15 décembre 2013 au Grand Palais à Paris par la Société des Artistes Français.

Isabelle VAUTRIN

Artiste sculpteur en terre et peintre, médiatrice artistique et accompagnatrice en création.
Je pratique les arts depuis l'enfance ce qui m'a permis d'exprimer autrement. Après 10 années d'enseignement des arts appliqués au sein de l'éducation nationale, j'accompagne aujourd'hui les personnes dans les institutions spécialisées et dans mon atelier. L'écologie et l'amour de la nature me portent sur ce chemin de création et de développement de l'individu.

Atelier CR**EARTH :** 10, rue Ste-Geneviève - 27120 Boisset-les-Prévanches - 06 14 22 62 78



Sydney RODRIGUES DOS SANTOS : joueur professionnel de guitare.

D'origine brésilienne, il débute la guitare vers 20 ans. Autodidacte, il travaille seul huit heures par jour pendant une année et ensuite commence à accompagner des artistes brésiliens, en jouant de la guitare et en chantant. Arrivé en France en 2002, il continue dans cette voie. Concerts, album(en 2004), composition, il voyage dans le monde entier.

Mme VAUTIER-COUTY : professeur de danse.

La vie du club de Loisirs de Le Cormier et Boisset

Nous sommes 95 adhérents. Il est dit que ce club est sympa (pas de clan) et qu'on est presque en famille.
Bien sûr chaque adhérent ne participe pas à toutes les activités, mais chacun y vient pour y trouver ce qu'il cherche : les jeux, les sorties, les balades, les voyages pour découvrir la France, en un mot, la bonne humeur, l'amitié, on oublie quelques temps qu'on est seul ou qu'on a de petits ou gros soucis.
Comme chaque année, voilà un résumé des activités que nous avons faites depuis le dernier bilan moral de juin 2012 :
Du 11 juillet au 20 décembre, jeux tous les quinze jours au Bois Renard.
Le jeudi 6 septembre, 26 personnes sont allées au cœur des Alpes Mancelles, St Léonard des bois, St Céneri, le village des peintres, et promenade en bateau et petit train. Journée très agréable et comme d'habitude avec le soleil.
Pour 2013, le 10 janvier, jeux au Bois Renard, 24 janvier, coinchée d'or salle du Bois Renard, 56 joueurs. Félicitations à nos adhérents qui sont allés pour certains jusqu'en super finale. Bravo d'avoir représenté notre club. Le 20 janvier, nous avions prévu la galette des rois, mais vu l'état enneigé des routes, j'ai préféré annuler par sécurité. Dommage, j'espère qu'en 2014 il fera meilleur !!



Du 7 février au 27 juin, jeux au Bois Renard, tous les quinze jours le jeudi.
Entre temps, le jeudi 25 avril, 33 personnes sont allées visiter les villes sœurs : **LE TREPORT MERS LES BAINS ET EU**, en petit train et comme d'habitude ce fut la plus belle journée depuis le début de l'année. La balade en mer, idéale, un vrai lac, au retour certains sont revenus les poches pleines avec une escale au casino.
Une sortie fort réussie.

Le 13 juin, A G du club. 70 adhérents y ont assisté et l'AG s'est terminée par un repas dans une super ambiance.
Le 20 juin, 34 adhérents avaient décidé, vu les temps moroses, d'aller rire au Don Camilo à Paris. Ils n'ont pas été déçus, le rire c'est bon pour le moral.
Nos activités ont repris depuis le 27 juin au Bois Renard, comme tous les jeudis, et jusqu'au 20 décembre.
Les prochaines sorties : le jeudi 10 octobre, sortie à CHANTILLY, spectacle équestre nouveau, visite des Grandes Ecuries et du musée du cheval, réouvert depuis le mois de juin. Le vendredi 22 novembre, Beaujolais nouveau, nous irons fêter cela au Cochon Grillé.
Depuis 9 ans, une douzaine d'adhérents se retrouve une fois par mois pour stimuler leurs méninges, par équipe de deux pour : une revue de presse, exercices et recherches, le thème de cette année était « les inventions. » La dernière séance se passe chez Suzette, merci pour l'accueil, où nous avons partagé le repas. Les personnes intéressées pourront rejoindre le groupe en septembre prochain. L'atelier se déroule à la mairie de Boisset.

Pour 2014, deux sorties sont prévues, une en avril, une en septembre, donnez-nous vos idées. (Certains aimeraient retourner aux bisons, d'autres à Elbeuf aux enfants terribles) Des suggestions du voyagiste : déjeuner croisière animé sur la Seine et visite du musée des arts forains, visite de FECAMP-LE HAVRE-HONFLEUR, le littoral en attelage des parcs à huîtres à Gouville sur Mer avec visite de la cathédrale de Coutances, dans la vallée de la Sienne, visite de l'andouillerie, de la fonderie de cloches et de l'atelier du cuivre.

Voilà pour notre programme bien animé. Renseignements :
M. THEROULDE (02 32 36 80 70),
N. DELATRE (02 32 26 21 33).

La secrétaire



L'Ecole

Septembre 2012 : nous entrons dans les nouveaux locaux !
- Deux classes, grandes et claires pour les élèves de cycle 3(CE2, CM1, CM2) équipées de vidéo projecteur
- Deux blocs toilettes (garçons et filles)
- Un préau
- Un meuble à papier, une tisanerie et un bureau de direction
- Et aussi une salle de motricité que les deux classes maternelles et CP attendaient avec impatience ! Mais qui est aussi investie régulièrement par les plus grands...

C'est vraiment la salle dont tout le monde profite d'autant que l'école a été dotée d'un budget « spécial » qui a permis d'acheter du matériel spécifique. Cette salle permet aussi d'accueillir des animations pédagogiques et les spectacles...





Presqu'un an après, nous savourons toujours autant cette extension de locaux qui a vraiment permis à TOUS les enfants d'être accueillis dans de meilleures conditions !
Et puis, comme tous les ans, les sorties : SAMARA, Musée de Vernon, Musée du quai Branly, observation des oiseaux à la Noé, visite du Muséum d'histoire naturelle et paléontologique et Bateaux Mouches...
Et pour finir, notre kermesse d'école et un pique-nique géant sur la friche du Cormier, avec le soleil, ont terminé l'année en beauté !
Merci donc à toutes les personnes (maires, conseillers municipaux et parents d'élèves) qui s'investissent dans l'école !
Sans eux, beaucoup de projets ne verraient pas le jour...

SIVOS

Les effectifs à la rentrée se situent aux environs de 150 enfants.

Tarif des services périscolaires :

Cantine : 1er enfant : 4, 30 €
2ème enfant : 3, 90 € - 3ème enfant : 3, 50 €
Prix inchangé depuis 3 ans déjà.

Garderie :

- mensuel journée : 47,30 €
- mensuel - 1/2 journée : 24,20 €
- occasionnel : carte 10 gardes (une garde le matin/ou le soir) 25,30 €

Elle fonctionne à Boisset le lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant la période scolaire de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30.

Tarifs annuels du transport scolaire pour l'année 2013/2014 tous niveaux confondus

Premier enfant	60 €
Deuxième enfant	50 €
Troisième enfant	40 €
Quatrième enfant	30 €
Cinquième enfant	20 €
Sixième enfant	10 €
A partir du 7e enfant	Gratuité
Deux trimestres (arrivée en cours d'année)	40 €
Un trimestre (arrivée en cours d'année)	20 €
Elève interne	40 €

Pour la rentrée 2014, pensez à prendre la carte auprès de la CAPE avant le 13 juillet, sinon vous paieriez une amende de 20 €.

Saison de tennis 2011 - 2012

Le trois juillet, nous avons passé une belle après-midi tous ensemble, avec un soleil radieux. Petit tournoi par niveau, jeux variés en attendant son tour, et goûter après la remise des récompenses. Les mamans et les frères et sœurs étaient les bienvenus, et ont pu s'initier une fois la compétition terminée.

Gagnant cours débutants : Meliani BELASKRI

Gagnant cours confirmés : Dimitri ROGUE



COMMUNAUTE LOCALE SAINTE GENEVIEVE

Toujours moins de messes le samedi soir dans nos communautés locales. Vous trouverez les horaires sur le journal paroissial.
2014 verra sans doute les travaux de réfection de l'église débuter. Notre église va se rajeunir, c'est-à-dire être repeinte, et le côté droit du sol refait. Ensuite il faudra y mettre de nouveaux bancs, comme à gauche. Cette église Sainte Geneviève, comme l'école ou la mairie, fait partie de notre patrimoine communal et nous nous devons de l'entretenir.
Défunts de l'année : Philippe Revet. Paule Ribault. Jacques Gervais.

Une Buis-prévanchaise devenue pacéenne

Isabelle Lucet, née Cassotti, d'origine italienne, secrétaire comptable dans le prêt-à-porter, conseillère municipale depuis 1989 (en candidat libre) a décidé de continuer sa retraite à Pacy sur Eure. En ville !!! Après avoir vécu 40 ans à Boisset sur un grand terrain !
Ses parents, entrepreneurs maçons, avaient acheté une résidence secondaire à Boisset, qui est devenue résidence principale en 2007. Elle s'y plaisait beaucoup, mais sa maison de ville, au bord d'un bras de l'Eure, avec un très beau jardin, plus petit, mais plein de roses et de pivoines, est, à mon avis plus ensoleillée que celle de Boisset. Une fois chez elle, elle est à la campagne, et ses petits enfants sont ravis de s'installer au « port » pour pêcher.
Pour sa première année à Pacy, Madame Lucet a organisé pour les 12 habitants de la rue de la cité, une « fête des voisins » Ils sont tous venus, ils étaient heureux de cette initiative et l'ont remerciée, qui avec un bouquet de fleurs, qui avec un cake et des brioches. Je pense que le pli est pris.
Elle reste notre conseillère municipale jusqu'aux prochaines élections, nous lui souhaitons longue retraite à Pacy, nous ne l'oublierons pas.

A.P.C.B.

Association des Possesseurs de Chasse de Boisset-les-Prévanches

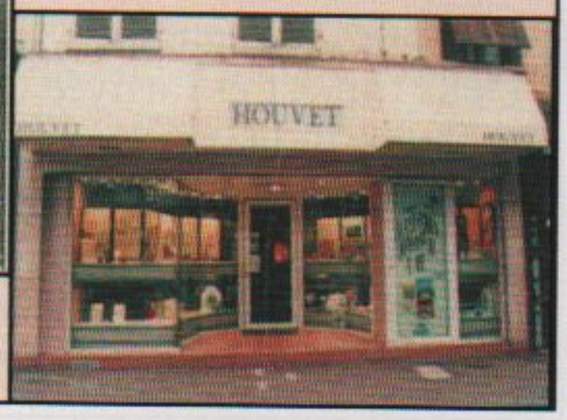
L'ouverture de la chasse aura lieu en plaine le 22 septembre 2013, au bois le 14 octobre 2013

Bijouterie HOUVET

Depuis 1903

32, rue Isambard
27120 Pacy-sur-Eure





✆ 02 32 36 10 73

C'tendance

Avec ou sans rendez-vous



Coiffure et Esthétique

1 rue de Garennes
27120 Boisset les Prévanches
02 32 62 51 80

Lundi:13h30-18h
Mardi:9h-12h30/13h30-18h
Mercredi:9h-12h30
Jeudi:9h-12h30/13h30-18h
Vendredi:9h-19h30
Samedi:9h-17h

Comité des Fêtes

Le dimanche de Pâques, nous avons organisé pour la première fois une chasse aux œufs autour de la mairie et sur la friche. Le temps aidant, une bonne trentaine d'enfants accompagnés de parents ou de grands frères et sœurs, a glané en 5 mn les œufs de toutes tailles et de toutes les couleurs cachés, au mieux, par le Conseil Municipal. Les gens, heureux de se retrouver sont restés bavarder avant de regagner chacun son chez soi pour le repas. Une bonne expérience à renouveler l'année prochaine.



Le 23 juin, nous organisions une journée de pêche gratuite et un repas entre voisins sur la friche. Malheureusement, à cause du mauvais temps, ce ne fut pas une réussite.

Nous pensons qu'en 2014, un nouveau comité des fêtes pourrait voir le jour et redonner à notre village la vitalité qu'il a connu les années passées.

T.P.N.

Travaux Publics de Normandie S.A.S.

139, rue Isambard - 27120 PACY-SUR-EURE

- **Travaux routiers publics et privés**
- **VRD**
- **Assainissement**

Tél. : 02 32 26 00 94
Fax : 02 32 26 06 51
E-mail : t.p.n.@wanadoo.fr

Nouveau à Boisset

A partir du 1er Octobre 2013

un détachement postal vous sera proposé au bar "Les Prévanches", aux heures d'ouverture du commerce avec les services ci-contre.

De plus une boîte aux lettres sera bientôt installée face au bar.



Prochainement à

RELAIS POSTE

Boisset-les-Prévanches

Vente de :

- Carnets de timbres
- Enveloppes Prêt à poster
- Colissimo

Dépôt et Retrait :

- Lettres recommandées
- Colis

LA POSTE
LA CONFIANCE DONNE DE L'AVANCE

Boucherie CHÉRON

3, rue Maryse-Bastié
27120 PACY-SUR-EURE

Tél. 02 32 36 08 77

8, rue Saint-Pierre 27220 GROSSOEUVRE
sarllacomme@gmail.com
Tél. 02 32 37 95 53

CJD

SARL LACOMME

Couverture - Plomberie - Chauffage
Solaire - Energies renouvelables

Une équipe de 20 professionnels à votre service !

Qualibois - Qualisol - PG - Qualibat

ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Notre site Internet : **www.eco-entreprise27.com**

Papiers officiels

1. Carte d'identité :

Venir à la mairie, muni des pièces suivantes :
- 2 photos agréées
- 1 justificatif récent de domicile
- votre ancienne carte

S'il s'agit d'une première demande ou si votre carte est périmée depuis plus de 2 ans, vous devez fournir un extrait d'acte de naissance de moins de trois mois.

Si vous n'êtes plus en possession de votre ancienne carte, vous devez fournir un timbre fiscal à 25 €

2. Passeport :

Pour le passeport il faut vous adresser aux mairies de Pacy sur Eure ou de Saint-André-de-l'Eure.

3. Carte de déchetterie :

Si vous ne l'avez pas encore, elle est toujours disponible à la mairie.

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 pour faire cet acte « CITOYEN »
Nouveaux locataires et propriétaires à Boisset : ce serait bien de venir à la mairie pour que nous fassions plus ample connaissance et vous faire part de tout ce qui concerne la commune.

SETOM

(Syndicat Mixte pour l'Etude et le Traitement des Ordures Ménagères).

Déchetterie de Saint-Aquilin-de-Pacy et de la Chapelle-Réanville
Ouvert du lundi au samedi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Le jeudi matin de 9 h à 13 h

Déchetterie de Vernon :
Ouvert du lundi au samedi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Collecte des ordures ménagères et sélective

Boisset-les-Prévanches : le jeudi
Ne pas oublier de sortir les bacs la veille au soir.
Le jour de collecte est reporté au lendemain sur l'ensemble de la semaine à partir du jour férié.

Ramassage des encombrants

2e semestre 2013

Jeudi 21 novembre 2013





Traversée d'agglomération modifiée à Boisset
en arrivant de Saint-André-de-l'Eure

Photo J.-L. CAILLIÉ